

**ECOLE INTERCOMMUNALE
KNOERINGUE / MUESPACH-LE-HAUT**

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Ecole du 12 novembre 2013

Présents : M. Ueberschlag, Maire de Knoeringue
M. Bohrer, Maire de Muespach-le-Haut
Mmes Gasser, Geng, Hemmerlin, Louis, Niglis, Schermesser, Schlaeflin,
Wirtz, parents élus
Mmes Bischoff, Dreyer, Genelot, M. Laborie, enseignants

Excusée:
Madame l' Inspectrice de l' Education Nationale - Altkirch

1°) Mot d'accueil.

La bienvenue est souhaitée aux membres du Conseil d' Ecole et plus particulièrement à Mesdames Geng, Louis, Schermesser, Wirtz, nouvellement élues au Conseil d' Ecole.

2°) Les attributions du Conseil d' Ecole.

Il est rappelé que le Conseil traite des questions relatives à l'école considérée dans sa globalité. Pour tout problème particulier, les parents doivent prendre un rendez-vous avec l'enseignant concerné.

3°) Le règlement intérieur.

Par rapport au règlement type départemental, il est ajouté:

- De ne pas faire venir les enfants trop tôt à l'école; ceci afin d'éviter les regroupements.
- L'interdiction du chewing-gum.
- L'interdiction des baladeurs et des jeux électroniques: les récréations sont faites pour que les enfants puissent jouer ensemble et se reposer.L'usage du téléphone mobile est interdit.
- Les parents sont informés de l'interdiction des goûters à l'école.

En ce qui concerne les risques majeurs (PPMS) nécessitant le confinement ou l'évacuation de l'école, il est rappelé aux parents d'élèves qu'ils ne doivent pas téléphoner ni se déplacer pour venir chercher leurs enfants et ce dans

le but de laisser le réseau libre pour les secours; de ne pas gêner les secours pendant leur intervention; enfin, de ne pas ajouter de la panique à une situation déjà difficile à gérer.

4°) Les effectifs.

18 élèves quittent l'école, 11 CP entrent. Le solde est donc de -7. Cela porte donc l'effectif à 93 élèves pour l'année scolaire 2013 / 2014.

5°) Le Projet d'Ecole

Que ce soit en classe ou lors des réunions avec les professeurs du collège, il est constaté que de nombreux enfants sont confrontés à des difficultés lorsqu'ils lisent des consignes, des énoncés de problèmes mathématiques. Il est donc décidé d'entreprendre un travail en ce sens. Il s'agit donc d'utiliser les mathématiques comme support d'apprentissage de la langue française.

Le travail sur les consignes sera étendu à l'ensemble des disciplines.

Les classes du cycle 3 (les CE2, CM1 et CM2) se lancent dans la rédaction d'un conte. La classe de Madame Dreyer se charge actuellement de la rédaction du 17ème et dernier épisode. Le livre, qui sera imprimé, sera proposé aux habitants des deux villages.

Parallèlement, un journal en ligne sera consultable par les familles via l'utilisation d'un mot de passe. Il s'agit bien sûr d'une ligne sécurisée. Son contenu est automatiquement détruit 3 mois après la fin de l'année scolaire pour permettre le glissement d'une année à l'autre.

6°)Le Projet ACMISA : Il débutera le 15 11 2013. Madame Albane Joerger interviendra un vendredi sur deux pendant une heure dans chaque classe. Le thème est : la voix dans tous ses états. Le travail fait donnera lieu à une représentation publique en mai 2014.

7°) L' Aide Pédagogique Complémentaire

Il s'agit de prendre en charge les élèves en difficultés ou qui rencontrent ponctuellement une difficulté. La liste des élèves qui en bénéficient est régulièrement établie par le Conseil des Maîtres. Cette Aide a une durée de 30 minutes. Elle a lieu le mardi et le jeudi à la fin des cours de l'après-midi et après un temps de récréation de 10 minutes.

8°) La piscine

Les séances de natation à la piscine de Village Neuf sont hebdomadaires et auront lieu à partir du 13 mars 2014 jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les CE2,

CM1 et CM2. Il a été décidé de la prise en charge d'un groupe par un maître-nageur. Le financement est entièrement pris en charge par les communes et la communauté de communes qui sont remerciées.

Nous remercions également Mmes Fauquet, Hemmerlin et Schluraff pour leur participation bénévole à cette activité.

9°) L' enseignement de l'Allemand.

Madame Haas intervient dans les classes de mesdames Dreyer et Genelot et celle de M. Laborie.

Madame Haas enseigne 6 heures par semaine (Knoeringue : 2h avec les CE2 / CM1 ; Muespach-le-Haut : 2h avec les CM1 / CM2, 2h avec les CE1 / CE2)

3 heures sont payées par l'Education Nationale, 2h par la Mairie de Muespach-le-Haut et 1h par la Mairie de Knoeringue. Les municipalités sont remerciées.

10°) Protocole de la gestion des absences des enseignants :

Madame Dreyer étant seule à l'école de Knoeringue, un protocole a été mis en place afin de prendre ses élèves en charge, d'informer les familles et l'Inspection au cas où elle serait absente.

Ce protocole est également valable si Mme Dreyer était victime d'un accident sur les lieux de son travail.

11°) Modifications du calendrier scolaire :

Le rattrapage du lundi 2 septembre se fera le mercredi 13 novembre 2013.

12°) Les rythmes scolaires.

Les informations concernant ces rythmes sont rappelées. Une prochaine réunion avec les élus de la communauté de communes permettra de mettre les choses en place.

13°) Travaux et achats :

Le couloir de l'école de Muespach-le-Haut (côté CM) a été entièrement refait ; 4 ordinateurs et un vidéo-projecteur ont été achetés, le grillage et le petit portail de l'école de Muespach-le-Haut ont été remplacés. A Knoeringue, les volets électriques ont été remplacés.

Les communes sont remerciées pour ces investissements.

14°) La charte informatique

Il s'agit pour les enfants de faire bon usage de l'ordinateur mais également d'utiliser Internet et les messageries en évitant leurs pièges.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu à Knoeringue le 18 mars 2014.

15°) Fin du Conseil d'Ecole :

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil est invité à partager le verre de l'amitié.

Le Président

B. Laborie